HAL
open science

# La vague de l'abstention

Anne Muxel

**To cite this version:**

Anne Muxel. La vague de l'abstention. [Rapport de recherche] CEVIPOF. 2014, pp.8. hal-01064760

**HAL Id: hal-01064760**

**https://sciencespo.hal.science/hal-01064760**

Submitted on 17 Sep 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Elections municipales
2014

Les enjeux

# La vague de l'abstention

N°9
Avril 2014

Anne Muxel
Directrice de recherche CNRS

www.cevipof.com

SciencesPo. PARIS | CEVIPOF CNRS | Centre de recherches politiques

N°9
Avril 2014

Anne Muxel
Directrice de recherche CNRS

# La vague de l'abstention

**Une nouvelle fois, le silence des urnes s'est imposé. Ces dixièmes élections municipales organisées sous la Ve République enregistrent un record d'abstentions, au premier comme au second tour. Celui-ci s'inscrit dans un mouvement général de recul de la participation électorale en France depuis une trentaine d'années. À l'exception de l'élection présidentielle qui mobilise toujours les électeurs, tous les autres scrutins, et particulièrement les scrutins locaux et européens, doivent faire face à un déficit de votants.**

Sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, alors que l'élection présidentielle de 2007 avait mobilisé massivement les Français, toutes les élections intermédiaires ont fait l'objet d'une désaffection civique importante : 33,4 % d'abstentionnistes au premier tour et 34,8 % au second tour des élections municipales de 2008, 59,4 % aux élections européennes de 2009, 53,6 % au premier tour et 48,7 % au second tour des élections régionales de 2010, enfin 55,6 % au premier tour et 55,6 % au second tour des élections cantonales de 2011. Ces élections municipales, premier scrutin intermédiaire sous le quinquennat de François Hollande, révèlent un mouvement similaire et enregistre le retrait de la décision électorale de plus d'un tiers des électeurs. Au premier tour, 36,45 % des inscrits sur les listes électorales ne sont pas allés voter. Au second tour, l'abstention a même encore progressé (+ 1,4 point). Près de quatre électeurs sur dix (37,83 %) sont restés en dehors du scrutin. Si quelques mouvements de remobilisation dans certaines communes où l'issue du scrutin apparaissait particulièrement serrée, par exemple à Strasbourg (- 5,1 points), à Toulouse (- 5,5 points), dans le 7e secteur de Marseille (- 7,6 points), à Avignon (- 8,2 points), ou encore à Bobigny (- 10,1 points) ont été observés, à l'échelle de la France entière, l'entre-deux tours n'enregistre qu'un très faible sursaut de participation dans les communes restées en ballottage (6455 communes) à l'issue du premier tour. Alors qu'au premier tour le niveau de l'abstention était de 39,4 % dans ces communes, il s'établit à 37,8 % au second (- 1,6 point). Mais ce léger sursaut n'atténue en rien la sanction politique sans précédent que marque cette abstention municipale. Le second tour n'a pas réussi à mobiliser les abstentionnistes du premier tour ; 83 % des abstentionnistes du second tour s'étaient déjà abstenus au premier[1].

[1] Harris Interactive, sondage Jour du vote, 30 mars 2014.

Tableau 1. L'abstention aux premiers et seconds tours des élections municipales sous la Ve République et écarts de mobilisation (-) et de démobilisation (+) entre les deux tours (France entière)

| | 1959 | 1965 | 1971 | 1977 | 1983 | 1989 | 1995 | 2001 | 2008 | 2014 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Premier tour | 25,2 % | 21,8 % | 24,8 % | 21,1 % | 21,6 % | 27,2 % | 30,6 % | 32,6 % | 33,4 % | 36,4 % |
| Second tour | 26,1 % | 29,2 % | 26,4 % | 22,4 % | 20,3 % | 26,9 % | 30 % | 31 % | 34,8 % | 37,8 % |
| Ecart | +0,9 | +7,4 | +1,6 | +1,3 | -1,3 | -0,3 | -0,6% | -1,6 | +1,4 | +1,4 |

*Source : Ministère de l'Intérieur, traitement par Anne Muxel*

Alors que certains enjeux politiques décisifs et particulièrement instrumentalisés dans la campagne par les différentes forces politiques en lice pouvaient inciter les électeurs à se remobiliser - succès électoral des listes du Front national, reconquête par l'opposition d'une centaine de villes, résistance de la gauche et maintien de ses ancrages territoriaux, ou encore déploration de la désaffection civique des citoyens -, l'absence de remobilisation entre les deux tours est le signe non seulement d'un profond malentendu entre les citoyens et l'ensemble de la classe politique qui les gouverne et les représente, mais sans doute aussi d'un réel mécontentement de la population. En effet, comment interpréter autrement ce silence des urnes alors que l'institution municipale est de loin celle qui est la plus appréciée par les Français et celle qui est jugée par une très large majorité d'entre eux comme la plus digne de leur confiance ? L'importance de l'abstention à ces élections municipales signe une réponse qui dépasse la seule indifférence ou la seule apathie civique. Comment l'entendre ? Comment l'interpréter ? Comment l'expliquer ?

## La réponse électorale de l'abstention n'est pas univoque

Les abstentionnistes ne forment pas un bloc homogène d'électeurs restés en dehors de l'isoloir. Le retrait de la décision électorale résulte de la conjonction de plusieurs phénomènes, à la fois structurels et conjoncturels, politiques et sociologiques, individuels et collectifs.

Certains invariants structurels se retrouvent, et en premier lieu ceux qui concernent les territoires et la géographie électorale. L'abstention est traditionnellement plus importante dans le Nord de la France, et, comparée aux élections municipales de 2008, elle gagne du terrain, tout particulièrement dans l'Ouest et le Nord-Est. Elle est aussi nettement plus marquée dans les zones urbaines que dans les zones rurales. Dans les communes de plus de 1000 habitants, elle s'élève à 38,8 % au second tour de ces municipales alors qu'elle n'atteint que 26,9 % dans les communes de moins de 1000 habitants.

Graphique 1. L'abstention en France aux deux dernières élections municipales, 2008 et 2014

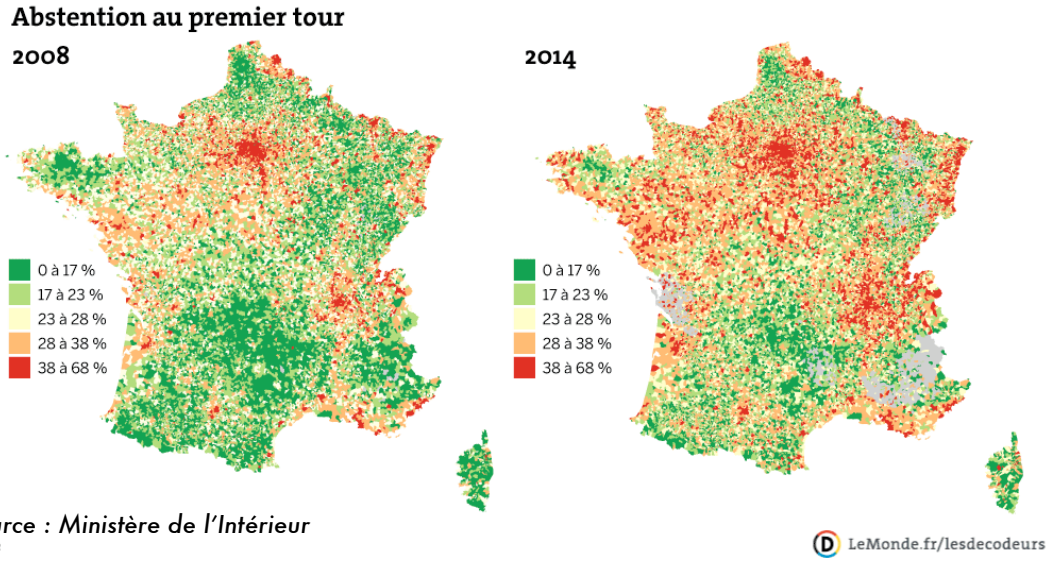


*Source : Ministère de l'Intérieur*

À ces disparités territoriales et géographiques viennent s'ajouter les écarts de participation qui dépendent d'un certain nombre de paramètres sociodémographiques, fortement liés aux conditions d'insertion sociale et économique des différents segments de l'électorat. Le haut niveau d'abstention enregistré à ces élections municipales concerne toute la population électorale, mais il est encore amplifié dans certaines catégories habituellement plus abstentionnistes. Ainsi les classes d'âge les plus jeunes (59 % d'abstention parmi les 18-24 ans et 53 % parmi les 25-34 ans contre 24 % seulement parmi les 60 ans et plus), mais aussi les catégories populaires (40 % des employés et 51 % des ouvriers contre 35 % des cadres supérieurs et 38 % des professions intermédiaires), sont-elles restées encore plus largement en dehors de la décision électorale[2] ?

Mais au-delà de ces constantes territoriales et sociologiques, la réponse abstentionniste s'inscrit plus largement dans un mouvement de fond et dans une tendance de long terme, en tant que symptôme d'une crise de la représentation politique qui taraude le rapport des Français aux institutions politiques depuis plus d'une trentaine d'années. Tout se passe comme si le cycle de désaffection électorale et civique amorcé alors ne cessait depuis de prendre de l'ampleur. Alors qu'au début de la Ve République, un quart seulement de l'électorat (entre 20 et 25 %) se mettait en retrait du scrutin municipal, depuis la fin des années 90, ce retrait concerne plutôt près du tiers (entre 30 et 33 %) et aujourd'hui presque quatre électeurs sur dix. Cette diffusion de l'abstention s'accompagne de sa banalisation, et par là-même d'un accroissement de sa légitimation dans les opinions comme dans les actes.

[2] Sondage IPSOS, 20-22 mars 2014.

Tableau 2. Élections municipales de 2014 : Profil socio-politique des abstentionnistes

| | |
|---|---|
| Âge | |
| 18-24 ans | 59 % |
| 25-34 ans | 53 % |
| 35-59 ans | 39 % |
| 60 ans et + | 24 % |
| Profession | |
| Cadre supérieur | 35 % |
| Profession intermédiaire | 38 % |
| Employé | 40 % |
| Ouvrier | 51 % |
| Retraité | 25 % |
| Sympathisants | |
| PC-PG-FG | 34 % |
| PS | 32 % |
| EELV | 44 % |
| Sous-total Gauche parlementaire | 35 % |
| Modem | 33 % |
| UMP-UDI | 25 % |
| Front national | 40 % |
| Aucun parti | 50 % |
| Ensemble [source Ministère de l'Intérieur] | 36,45 % |

Source : Sondage IPSOS, réalisé du 20 au 22 mars 2014 auprès d'un échantillon national représentatif de 1514 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.



## Une transformation du comportement électoral

L'abstention résulte aussi de changements structurels liés aux transformations même du comportement électoral, notamment dans les jeunes générations. L'intermittence du vote est devenue la norme et la part des électeurs systématiques et constants que peut compter une élection s'est rétrécie. Les votes d'adhésion sont de plus en plus entamés par des votes de refus et de protestation ou, dans le meilleur des cas, par des votes s'exprimant par défaut d'un choix pleinement consenti et assumé. Cette disposition protestataire et ce déficit de reconnaissance partisane et d'adhésion participent à la montée de l'abstention et en font de plus en plus une réponse politique à part entière[3]. Lors de ce premier tour municipal, ce n'est qu'une moitié de Français (55 %) qui affirme avoir exprimé un vote d'adhésion[4].

[3] Sur la formation du choix électoral et la montée d'une abstention de nature politique, on peut se reporter à Anne Muxel et Bruno Cautrès (dir.), *Comment les électeurs font-ils leur choix ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009 ; et pour une analyse de la participation électorale lors de l'élection présidentielle de 2012, voir Anne Muxel, « La mobilisation électorale en 2012 », *Revue française de science politique*, Vol. 63 (2), avril 2013, pp. 207-224.

[4] Harris Interactive, sondage Jour du vote, 23 mars 2014.

Dans ce contexte, l'hésitation face au choix électoral gagne de plus en plus d'électeurs. Six électeurs sur dix étaient encore incertains de leur vote dans les dernières semaines précédant le scrutin, et près d'un tiers des électeurs reconnaissent avoir fait leur choix dans les derniers jours. Au deuxième tour, 22 % des électeurs ont décidé de leur vote dans l'entre-deux tours[5]. Cette perplexité croissante de l'électeur n'est pas sans effet sur la participation électorale elle-même. 25 % des votants au premier tour admettent avoir hésité à voter blanc, nul ou à s'abstenir, et ils sont encore 21 % dans cette situation pour le second tour. Les électeurs systématiques, fidèles et constants dans leurs votes sont de moins en en moins nombreux dans le renouvellement générationnel du corps électoral. L'affaiblissement de la norme civique associée au devoir de voter vient encore renforcer le moratoire électoral propre aux années de jeunesse. Les jeunes sont toujours plus abstentionnistes que leurs aînés, et ce quel que soit le type de scrutin[6]. Ils le sont moins lors de l'élection présidentielle. En 2007, seuls 20 % sont restés dans l'abstention au premier tour (+ 4 points par rapport à l'ensemble de l'électorat), et en 2012, ils ont été 31 % (+ 10 points). Mais les scrutins locaux et européens, faute souvent d'enjeux lisibles et saillants, et pouvant manquer d'incarnation sont tout particulièrement désinvestis. Lors du premier tour des élections municipales de 2008, 53 % des 18-24 ans s'étaient abstenus, soit 20 points de plus que l'ensemble de l'électorat. L'écart de participation est similaire six ans plus tard. Près de six jeunes électeurs sur dix (59 % des 18-24 ans) sont restés en dehors du premier tour du scrutin de 2014, soit 22,5 points de plus que leurs aînés.

## La nature de l'élection et l'importance du contexte

Les élections intermédiaires sont instrumentalisées par les électeurs comme des élections de sanction des pouvoirs exécutifs et de la majorité en place[7]. Le scrutin municipal est donc assujetti à cette fonction qui donne souvent à l'expression du vote une connotation protestataire plus marquée que dans les scrutins législatifs ou présidentiels. L'abstention, parce qu'elle est reconnue de plus en plus comme une réponse électorale en tant que telle, est utilisée aussi comme le moyen d'expression d'une protestation. C'est ainsi que l'on peut interpréter les mouvements d'abstention différentielle qui caractérisent ce type d'élection. Lors des élections municipales de 2008, alors que la droite était au pouvoir depuis près d'un an, l'on avait pu observer une abstention significative des électeurs de droite, déçus et mécontents des premiers mois du mandat présidentiel de Nicolas Sarkozy et de son gouvernement. En 2014, c'est une démobilisation plus sensible dans le camp de la gauche qui vient sanctionner François Hollande et le gouvernement de Jean-Marc Ayrault. Alors que l'abstention a touché 25 % des sympathisants de l'UMP, elle concerne 32 % des électeurs proches du PS, 44 % des sympathisants écologistes et 34 % des proches du Front de gauche[8]. Si l'on remonte plus loin dans le temps, aux élections municipales de 1983, deux ans après l'élection de François Mitterrand et l'arrivée de la gauche socialiste au pouvoir, on avait pu observer une abstention différentielle qui s'était aussi marquée davantage dans les bases électorales de la gauche.



---

[5] Harris Interactive, sondage Jour du vote, 30 mars 2014.

[6] On peut se reporter à Anne Muxel, *Avoir 20 ans en politique : les enfants du désenchantement*, Paris, Seuil, 2010.

[7] La notion *d'élection intermédiaire* se réfère au modèle développé par Jean-Luc Parodi dans l'analyse des scrutins secondaires à partir des années 1980. La logique de l'élection intermédiaire favorise les votes d'opinion et donc potentiellement porteurs de sanction au détriment des votes d'adhésion et de décision. On peut se reporter à Jean-Luc Parodi, « Dans la logique des élections intermédiaires », *Revue politique et parlementaire*, n° 903, 1983, pp. 42-70.

[8] Sondage IPSOS, 20-22 mars 2014.

Aux phénomènes structurels précédemment évoqués viennent se greffer des éléments de contexte et des motivations conjoncturelles. Bien que les Français aient reconnu un intérêt soutenu pour ces élections municipales (70 % se disaient intéressés), cet intérêt ne s'est pas soldé par une mobilisation dans les urnes. S'ils ont suivi la campagne, celle-ci n'a pas réussi à nouer un vrai débat sur des enjeux décisionnels forts et convaincants. Elle a eu du mal à prendre et à exister. L'ampleur de l'abstention à ce dernier scrutin municipal ne peut être dissociée de la défiance politique qui entame depuis plusieurs années le lien des Français avec leurs responsables politiques. Celle-ci s'est encore renforcée dans la période récente. Dans la dernière vague du Baromètre de confiance politique du CEVIPOF (décembre 2013), 60 % des Français déclarent qu'ils ne font confiance ni à la gauche ni à la droite pour gouverner (+ 8 points par rapport à décembre 2012). Mais l'impact électoral de celle-ci se trouve encore renforcé dans une période marquée par une très forte impopularité de l'exécutif. En février 2014, selon TNS Sofrès, la cote de confiance de François Hollande est de 19 %, celle de Jean-Marc Ayrault de 20 %[9] (soit respectivement -36 points et -30 points par rapport au premier mois du quinquennat socialiste en juin 2012). Par ailleurs, la conjoncture pré-électorale est marquée par un certain nombre d'affaires politico-judiciaires (Copé, Sarkozy, les écoutes, les accusations de mensonge lancées contre le gouvernement, etc.) qui ont créé un climat particulièrement délétère dont les effets sur la mobilisation électorale peuvent être repérés. Si ces affaires semblent ne pas avoir eu d'incidence significative sur le vote des Français, en revanche elles ont pu davantage compter dans la décision de rester en retrait de la décision municipale. À peine plus d'un électeur sur dix ayant voté reconnaît que son vote a pu être influencé par ces affaires, mais ils sont un quart (23 %) parmi les abstentionnistes à le reconnaître[10]. Ces éléments de contexte se sont rajoutés à la défiance politique structurelle qui caractérise le rapport des Français à leurs gouvernants depuis trente ans.

L'ampleur de l'abstention signe moins une indifférence de l'électorat qu'une volonté de sanction. Elle résulte de la désillusion de nombre d'électeurs de gauche qui n'ont pas apporté leur soutien à une gauche municipale souvent menacée. Mais elle est aussi diffuse dans d'autres segments de l'électorat qui ont voulu faire entendre un mécontentement et exprimé une lassitude envers un système politique décrédibilisé et déconsidéré quant à ses capacités d'action politique. Parmi les raisons exprimées par les abstentionnistes pour expliquer leur retrait, 44 % considèrent que ces élections ne changeront rien à leur vie quotidienne, 22 % ont voulu manifester leur mécontentement à l'égard du gouvernement et de François Hollande et 39 % vis-à-vis de l'ensemble de la classe politique.



[9] Sondage TNS-Sofrès, février 2014.

[10] Sondage Harris Interactive, Jour du vote, 23 mars 2014.

Graphique 2. Les raisons de l'abstention

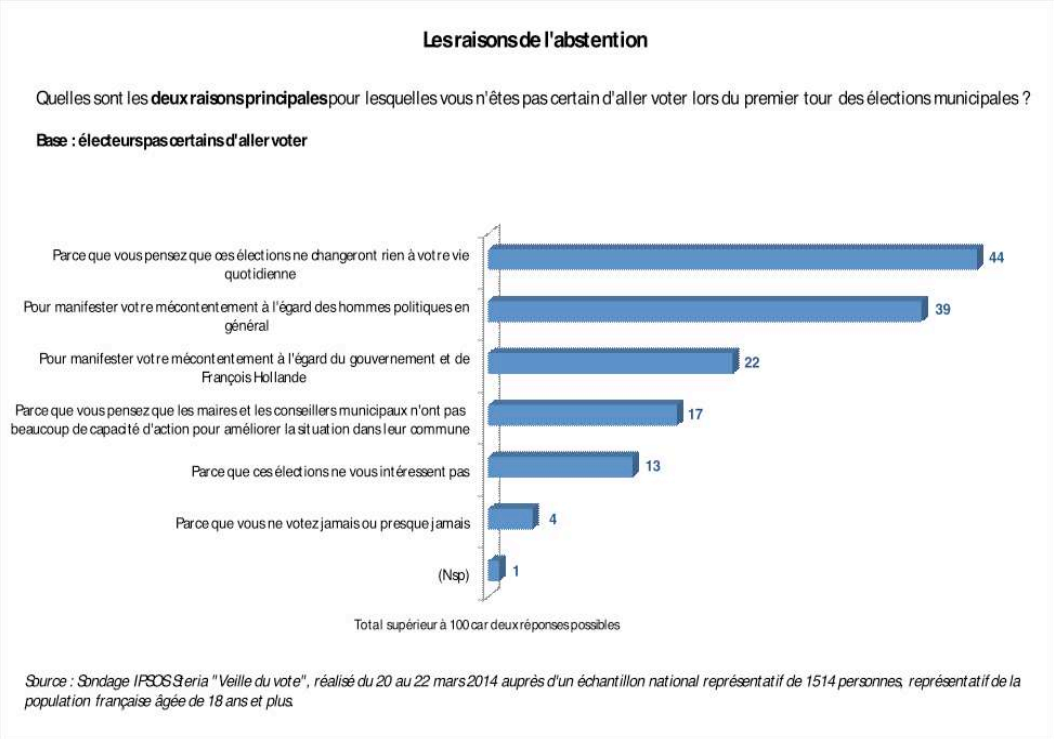


## Le message de l'abstention

Une sorte de hiatus démocratique est en train de s'installer. D'un côté, les études et les enquêtes mesurent un niveau de politisation des Français assez élevé, évalué à partir de l'intérêt qu'ils portent à la politique, et apprécié à partir du haut niveau d'implication et de mobilisation potentielle dont ils témoignent, notamment à des fins de protestation (selon le Baromètre de confiance politique du CEVIPOF, 61 % affirment qu'ils seraient prêts à participer à une manifestation pour défendre leurs idées, soit +10 points par rapport à décembre 2009). D'un autre côté, les élections ne cessent d'enregistrer une progression des comportements de désaffection civique et de démobilisation électorale. Bien que le principe même du vote et de l'élection ne soit pas remis en cause, ces chiffres font entrevoir un élargissement des modes d'expression démocratique, où se combinent des formes de participation conventionnelles et non conventionnelles, mais aussi un usage alterné du vote et de l'abstention. Ce hiatus démocratique, articulant politisation et intermittence du vote, se présente comme une reconfiguration des usages de la citoyenneté et signe une installation durable dans le paysage politique français d'un autre rapport à l'élection. L'électeur devenu intermittent se montre à la fois plus critique, plus réflexif et plus exigeant.

L'abstention qui s'est exprimée lors des premières élections intermédiaires du quinquennat de François Hollande cristallise donc plusieurs ordres de phénomènes à la fois sociaux et politiques. Mais on retiendra le poids et la force d'un message dont la portée, au-delà de son seul contenu politique, exprime une certaine forme de vigilance démocratique. L'abstention dans le modèle de l'élection intermédiaire est aussi l'expression d'une opinion et donne au citoyen la possibilité de se démarquer d'un vote d'adhésion ou de décision. Tant qu'elle est instrumentalisée comme un outil d'ajustement du mécontentement des citoyens dans le contexte d'une élection donnée, cette réponse électorale n'est pas une menace pour la démocratie. Tant qu'elle est une réponse de nature politique, elle peut être interprétée aussi comme un signe de vitalité démocratique. Mais si l'indifférence et l'éloignement l'emportent, si la désaffection civique se systématise, se répète et se marque d'élection et élection, elle peut devenir problématique. Les élections européennes qui auront lieu dans quelques semaines seront un prochain test. L'abstention y sera sûrement encore plus forte. En 2009, six Français sur dix n'avaient pas participé au scrutin. Restera à départager dans la vraisemblable démobilisation des Français ce qui relève de l'indifférence, de la méconnaissance ou de la protestation.

## Pour aller plus loin :

> CAUTRÈS (Bruno) et MUXEL (Anne) (dir.), *Comment les électeurs font-ils leur choix ? : le panel électoral français 2007*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, 385 p. [ISBN 978-2-7246-1107-6]
http://www.cairn.info/comment-les-electeurs-font-ils-leur-choix--9782724611076.htm

> CAUTRÈS (Bruno) and MUXEL (Anne) (eds), *The New Voter in Western Europe: France and Beyond*, Basinstoke, Palgrave Macmillan, Europe in transition: the NYU European Studies Series, 2011, 304 p. [ISBN 978-0-230-10702-1]

> MUXEL (Anne), « La mobilisation électorale en 2012 », *Revue française de science politique*, « Élections 2012 », 63 (2), avril 2013, pp. 207-224. [ISSNe 1950-6686]
http://dx.doi.org/10.3917/rfsp.632.0207

> MUXEL (Anne), *Avoir 20 ans en politique : les enfants du désenchantement*, Paris, Seuil, 2010, 239 p. [ISBN 978-2-02-100252-2]

> PARODI (Jean-Luc), « Dans la logique des élections intermédiaires », *Revue politique et parlementaire*, « Municipales 83 : les leçons », n° 903, avril 1983, pp. 42-70. [ISSN 0035-385X]

> PERRINEAU (Pascal) (dir.), *La Décision électorale en 2012*, Paris, Armand Colin, Recherches, 2013, 256 p. [ISBN 978-2-200-28624-8]

> PERRINEAU (Pascal) (dir.), *Le Vote normal : les élections présidentielle et législatives d'avril-mai-juin 2012*, Paris, Presses de Sciences Po, Chroniques électorales, 2013, 429 p. [ISBN 978-2-7246-1345-2]